

#### 4. ATTESTATION PROFILES FENETRES ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site IES-Installux Extrusion Services basé à PARETS DEL VALLES (Espagne), pour la période de Juillet 2022 - Juin 2023, données établies conformément à la méthodologie du GFA (*Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1ere et 2<sup>nde</sup> fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021*).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

**Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :**

**Empreinte carbone des Billettes :**

- Cas des profilés Fenêtres : approvisionnement suffisant en billettes < 6,7 t eq CO<sub>2</sub> / t : (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) → **CONFORME** au référentiel Fenêtres (HORS Façades)

**Empreinte phase extrusion :**

- Emissions < 0,4 t eq CO<sub>2</sub> / t de profilés sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME** au référentiel Fenêtres (HORS Façades)

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 6.

**Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.**

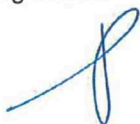
Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,

le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Patrick ARMANDO

Signature :



Le : 07/11/2023

Pour le **GFA**,



Cyrille MOUNIER

Signature :

Le : 13/11/2023



Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.